



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**État-major des Armées
État-major de zone de défense de Metz
Division appui des formations**

Metz, le 16 DEC. 2021
N° 505419 /ARM/EMA/EMZD Metz
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOUQUE de SÉRIÈGE,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : élaboration plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté d'agglomération du Beauvaisis 60.

RÉFÉRENCE : lettre de consultation du 17 novembre 2021.

Par correspondance citée en référence, vous me demandez de vous indiquer les éléments visés à l'article L 153-11 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant plan local de l'habitat et plan de mobilité de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les immeubles militaires suivants sont implantés sur la commune de Beauvais :

- immeuble de la Délégation Militaire Départementale, rue du Franc Marché ;
- nécropole nationale, rue d'Amiens ;
- cimetière militaire allemand, lieu-dit « La Belle Croix ».

De plus, la servitude PT2 relative au faisceau hertzien de Sainte-Geneviève Maison Blanche à Belleuse Le Gros Chêne – décret du 24 novembre 1989 – gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz - quartier de Lattre de Tassigny - BP n°30001 - 57044 Metz cedex grève les communes de Auchy-la-Montagne, Bonlier, Fontaine-Saint-Lucien, Francastel, Laversines, Luchy, Maulers, Muidorge, Nivillers, Rochy-Condé, Le Saulchoy, Therdonne et Warluis.

Enfin, aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

.../...

En conséquence, je ne souhaite pas être associé aux réunions des groupes de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme mais désire recevoir pour avis, le projet arrêté.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,
le colonel (T) Dominique LAMBERT,
commandant la division appui des formations

